

CONSEIL D'ÉCOLE
DU 17 juin 2014

Accueil et présentation (tour de table)

Présents :

Président de séance : M. LEMAU

Enseignants : Mme CADIET, M. LE NEEL, MME BOENNEC et M. PIQUEMAL.
Mme RIFFARD

Elu municipal : M. LESEIGNEUR

Parents : Mme CHEREL, Mme. MORNE, Mme. MONSIMIER, M. THUDOR et M. LE GOFF

Invités : M. VAN DEN EYNDE (Responsable Antenne Sud Est), Mme PERON-FOLLIC (R.A.L)
M. DEBROISE (Kerveiza)

Absents excusés

Mme LESAIN (IEN)

M. MEURY et Mme LE BRAS

Ordre du jour :

accueil et présentation

bilan de l'année

Perspectives de l'année 2014/2015

Travaux réalisés et envisagés dans et aux abords de l'école

Questions diverses (fête de l'école, questions des parents)

1- ACCUEIL et PRESENTATION

Adoption du PV du 2ème Conseil d'Ecole de mars 2014.

Remerciements des membres du Conseil à M. MEURY, Mme LE BRAS, Mme BOENNEC et Mme FERES pour leur travail et leur investissement.

Choix du secrétaire de séance dans le collège des parents : M. LE GOFF.

2- BILAN DE L'ANNEE

- Bilan des validations du LPC (édité par la ville) :

Rappel sur le LPC. Outil de suivi de l'acquisition des compétences jusqu'à la fin du collège (palier 3), transmis aux parents en fin de CE1 et CM2 pour connaissance et signature, rendu à l'école pour transmission au collège.

Palier 2 (fin de CM2) : 89 % des élèves ont la compétence en français, 92 % en anglais (évaluation d'anglais, niveau A1), 92 % en mathématiques, 92% en sciences, 100 % en TUIC (validation du B2i), 100 % en culture humaniste, 86 % en social et civique et 92 % en autonomie et initiative

Palier 1 (fin de CE1) : 76 % des élèves ont la compétence en français, 90 % en mathématiques, 100 % en social et civique

- Bilan du suivi des élèves : 37 % des élèves de l'école ont été suivis en APC pour répondre aux difficultés rencontrées en classe, dans le cadre des APC. Certains enfants ont été accompagnés ponctuellement, d'autres de manière plus importante.

Parents : demande d'informations plus régulière sur les APC (jours, contenus)

Rappel sur les APC :

Les activités pédagogiques complémentaires s'inscrivent dans l'ensemble des mesures qui doivent contribuer à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la réussite de tous les élèves.

Des activités pédagogiques complémentaires sont organisées par groupes restreints d'élèves :

« 1° Pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

« 2° Pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

« L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, sur proposition du conseil des maîtres. Les dispositions retenues à ce titre sont inscrites dans le projet d'école. Le maître de chaque classe dresse, après avoir recueilli l'accord des parents ou du représentant légal, la liste des élèves qui bénéficient des activités pédagogiques complémentaires. »

Dans ce cadre, les enseignants de l'école ont pris les élèves pour une large part en aide individualisée, Néanmoins, les enseignants ont assuré les APC suivantes : Conseil d'élèves, journal d'école, évaluations d'anglais, jardinage, informatique, préparation des lectures aux GS (échange GS/CP) 50 % des élèves ont été concernés par ces APC.

Parents : demande d'informations ponctuelles via le cahier de liaison de ce que l'élève aborde lors des APC de type 1 de façon à connaître les difficultés rencontrées.

Les enseignants indiquent qu'ils prendront en compte cette demande et qu'un rappel à ce sujet sera fait en début d'année.

- Bilan des actions et projets de classe

Tous les projets menés en classe cette année ont été mis en place dans le cadre du Projet d'école. Cette année, l'accent a été mis sur des projets scientifiques liés au développement durable et à l'environnement local des élèves (parc de l'école, parc du Landry) et sur des projets artistiques. Remerciements à la ville pour le financement et aux parents accompagnateurs.

Cycles 2

- La Taupinai

Action conduite sur 4 jours. 2 séances sur le thème de la mare, 2 autres sur le thème de l'air. Projet apprécié par les enfants qui se sont beaucoup investis. Développement de la démarche scientifique. Observation des enfants dans des situations différentes du quotidien de la classe. Accueil de très bonne qualité.

Utilisation du cahier d'expérience : compte rendu d'expérience, schémas, écriture qui est un outil transverse des actions.

- Ecole et Cinéma

Un film par trimestre

- La belle et la bête
- Totoro
- Le chien jaune de Mongolie

Education à l'image, ouverture artistique, expression, décryptage, première grammaire du cinéma.

- Projets en EPS

Pas de projets spécifiques sur ce trimestre.

Cycle 3

- Musée

Sortie musée des Beaux-Arts.

- Littérature

Adaptation des tables de La Fontaine en BD.

Ecriture de poésie.

- Projet scientifique et sortie de fin d'année

Construction d'un cerf-volant.

Sortie le 23 juin à St Malo (plage du Sillon) pour les faire voler.

Visite de la cité d'Aleth.

- Théâtre

Au Cercle Paul Bert Rapatel, sur la thématique du développement durable et de l'environnement, élaboration avec le metteur en scène de scénettes que les élèves ont joué devant les autres (acteurs et spectateurs chacun leur tour).

- échanges avec le collège

Accueil par les responsables du collège du Landry. Echange sportif CM2 / 6eme pour aborder le collège sous un autre angle.

- anniversaire du 6 juin 1944

Dans le cadre d'un travail sur l'anniversaire, visite du carré militaire du cimetière de l'Est. Belle rencontre fortuite avec un promeneur qui avait l'âge des élèves en 1939.

- projets en EPS

Escrime

Course d'orientation au Landry.

- Bilan des activités périscolaires du midi

- Théâtre

Association Felicita avec Charlotte

Tous les lundis

CP / CE1 / CE2

- Eveil LSF

Association 10 doigts

Mardi CM1 / CM2

Jeudi CP / CE1 / CE2

- Activités proposées par les animateurs

Films d'animation pâte à modeler projetés pendant la fête de l'école [Claire]

Sport [Jean-Claude]

Cuisine [Sandrine]

Danse et chant, spectacle pour la fête de l'école [Marlucie]

Jeux de sociétés, bracelet [Antoine]

Jardinage [Alexandre]

Bibliothèque [Anne-Solenn]

Départ de Sandrine l'année prochaine (souhait de sa part) remplacée par Sophie Parisi

Sylviane précise qu'il n'y a eu aucun accident su le temps du midi

- Bilan des ateliers du soir et de l'étude

Ateliers périscolaires du soir :

6 ateliers ont été mis en place cette année, avec une forte participation des enfants et d'un intérêt éducatif : ateliers danse, cuisine, musique, bois, théâtre et tennis de table.

20 en Tennis de Table, 23 en cuisine, 18 en danse, 30 en théâtre, 35 en musique et 11 en atelier bois, soient 137 élèves ont participé aux ateliers du soir. (une moyenne de 12 enfants/soir)

Etudes : en moyenne entre 45 à 50 enfants sont restés à l'étude chaque soir. Nous avons bénéficié de 3 études dont une qui était plus dirigée pour les CP.

Bilan : près de la moitié des élèves de l'école a bénéficié d'un temps périscolaire le soir. Peu de CM2 sont restés le soir après l'école (10 %).

Association Lire et Faire Lire : 3 bénévoles ont encadré ces ateliers le lundi, mardi, jeudi.

Ces ateliers s'adressaient aux enfants qui restent à l'étude.

Ces ateliers ont été très bénéfiques pour les élèves de CP qui y ont participé (entrée dans la lecture, lecture-plaisir après la classe, échange intergénérationnel). Les enseignants de CP précisent que les échanges avec les bénévoles ont permis un choix de lectures liées aux thèmes abordés en classe.

24 élèves ont participé à ces ateliers (CP et CE1).

Ce projet sera reconduit en 2014/2015 (4 bénévoles ont été demandés).

- Bilan de la classe LSF

5 élèves cette année. 4 CP / 1 GS

M. DEBROISE dresse un bilan très positif de l'année écoulée.

- 3 AVS
- locaux intéressants
- aménagements effectués aux abords de l'école (flash lumineux)
- les enfants sourds ont eu quelques séances avec Carle Bahon
- Les ateliers LSF le midi avec animés par Clémence (sourde) auprès des entendants ont très bien fonctionné.
- l'association des 10 doigts est intervenue sur plusieurs temps cette année pour sensibiliser les enfants et les adultes à la langue des signes:
 - en début d'année, dans chaque classe, les enfants ont pu découvrir les signes rudimentaires pour communiquer
 - toute l'année pendant les ateliers du midi, Clémence (animatrice sourde) a proposé des petits jeux aux enfants entendants permettant d'apprendre la langue des signes.
- La classe LSF a été associée sur plusieurs projets scolaires : toutes les séances d'EPS, les séances à la piscine. En musique, la classe participe à la représentation musicale de fin d'année.

Pour l'année prochaine, les enseignants mettront en place des projets communs avec la classe LSF (EPS, Arts et Sciences).

La classe LSF ira aux rencontres avec les autres enfants sourds le 30 juin aux Gayeulles.

L'année prochaine : 9 élèves entre les 2 écoles : 1 CP / 3 CE1 / 5 maternelle.

3- PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2013/2014 et Rythmes scolaires

Au 17/06/2014 : 123 élèves (26 CP, 24 CE1, 28 CE2, 24 CM1 et 21 CM2) + 4 LSF

Prévision à la rentrée 2014 : 123 élèves + 4 élèves en LSF

Cette prévision ne prend pas en compte les départs et arrivées possibles (déménagements).

question des parents

Quelle est l'organisation des classes l'année prochaine ?

Aujourd'hui, il n'y a pas de fermeture de classe envisagée mais possible fermeture à l'annonce des effectifs à la rentrée. Les hypothèses de répartition tiennent compte de cette éventualité de fermeture. Mr LEMAU indique que la variation des inscriptions au cours de l'été est très variable d'une année à l'autre.

Hypothèses de répartition : Projection à 6 classes ou 5 classes : scénarios évoqués en Conseil des maîtres.

Dans la projection à 6 classes, 2 scénarii évoqués

Scénario 1 avec 2 classes de CP (si 5 classes seulement, fusion des CP)

- 2 classes 13 CP
- 24 CE1,
- 23 CE2,
- 24 : 5 CE2 / 19 CM1,
- 26 : 5 CM1 / 21 CM2.

Scénario 2 (si 5 classes seulement, glissement de toutes les classes)

- 18 CP,
- 17 : 8 CP / 9 CE1,
- 21 : 15 CE1 / 6 CE2,
- 22 CE2
- 24 CM1,
- 21 CM2

Aucun scénario n'est figé. Une autre répartition peut être envisagée en fonction de l'évolution des effectifs d'ici la rentrée de septembre.

M. Lemau sera déchargé à temps plein l'année prochaine (en tant que Directeur Associé à la circonscription Rennes Est)

Concernant les enseignants à la rentrée. M. MEURY et Mme LE BRAS quittent l'établissement. Mme RIFFARD remplace M. MEURY.

Pour le cycle 2, Mme RIFFARD, M. PIQUEMAL, Mme CADIET.

Pour le cycle 3, M. LE NEEL, Mme BOENNEC si affectation comme cette année, Mme MENGUY pour la transition.

Organisation de l'année : serait-il possible d'expérimenter le retour au calme avant le temps de classe d'après-midi ?

Au retour du temps du midi, les enfants sont 10 minutes sur la cour sous la surveillance de 2 enseignants entre 14h05 et 14h15.

Les enseignants ne souhaitent pas assurer le retour au calme en classe sur ces 10 minutes. C'est un temps qu'ils utilisent pour préparer l'après-midi : photocopies, etc. et pendant lequel ils n'ont pas obligation de faire face à la classe (à l'exception des 2 enseignants sur la cour).

Le retour au calme assuré par les animateurs entre 13h55 et 14h05, expérimenté pendant une semaine, ne fonctionne pas car les 10 minutes suivantes sont « libres ».

Il n'y aura donc pas de retour au calme avant le temps de classe d'après-midi.

Au sujet des rythmes scolaires, M. LE SEIGNEUR nous informe qu'un questionnaire réalisé par la ville de Rennes sera à retourner au plus tard le 30 juin. Les résultats seront connus à l'automne 2014. Certaines écoles apportent une aide à la réponse du questionnaire. M. LESEIGNEUR s'interroge sur le volume du questionnaire et sa complexité. La consultation est globalement jugée positive mais laissant peu de temps. Des expérimentations devraient être menées conformément aux résultats de l'enquête.

Une urne sera disponible en maternelle. Suggestion d'une possible soumission numérique.

M. LEMAU indique que la mairie semble à l'écoute et que le résultat de l'enquête pourrait conduire à de nouveaux ajustements en 2015.

Projets envisagés :

Trop tôt pour parler de projets définitifs car interrogation sur l'organisation. Cependant :

- **liaison maternelle / élémentaire** : projets de cette année reconduits l'année prochaine

- **écologie et environnement** :

jardin : une fiche projet va être adressée à la mairie pour pouvoir équiper le jardin de bacs (plus faciles à utiliser et entretenir)

- parcours artistique

Idée : confronter les enfants à des œuvres puis les amener à créer.

- école et cinéma :

2 classes de CE2 et CM1

projet Go Mars : histoire du cinéma (scientifique et technique)

- Sport :

cycle 2 : natation (2 séances /semaine en période 5) + demande découverte du Gouren

CE2 : natation + peut-être escalade (recherche d'une association)

CM1 : escrime

CM2 : à déterminer, probablement autour du vélo

Etudes et ateliers : 5 ateliers auront lieu le soir. 5 ateliers le midi.

- Ateliers « lire et faire lire » (4 par semaine selon le nombre de bénévoles) inclus dans le temps d'étude CP / CE1

- Ateliers de la ville (soir) : danse, théâtre, cuisine, tennis de table, sciences (petits débrouillards).

- 3 études par soir encadrées par des enseignants (CP).

- Ateliers du midi : deux ateliers sportifs (Jean-Claude 2h), théâtre (Charlotte Brody 2h), LSF (Clémence Colin 2h), Eveil musical (Emmanuelle Le Diuzet)

Question des parents :

Souhait des parents d'avoir une approche globale de la journée, perçue comme continue par les parents et les enfants (information coordonnée sur les ateliers du midi et du soir)

Mr VAN DEN EYNDE indique que la répartition des ateliers n'est pas imposée par la ville et que chaque école fait ses choix.

Mr LEMAU précise qu'il y a une différence entre les temps scolaires et périscolaires et qu'il est nécessaire de bien les distinguer dans la journée. Il explique que la demande des enseignants de réduire le temps du midi pour reporter les activités périscolaires en fin de journée allait dans ce sens de clarification.

Mr VAN DEN EYNDE explique qu'il y a toujours eu des activités périscolaires sur le temps du midi et que dans le cas des APC, c'est le temps scolaire qui s'insère dans le temps périscolaire.

Mme CADIET indique qu'il est en effet possible que sur une même heure du midi, un élève soit sous des responsabilités différentes (selon qu'il a un atelier ou qu'il est en APC).

Mme BOENNEC et Mr PIQUEMAL expriment aussi la difficulté d'organisation parfois rencontrée quand un enseignant souhaite prendre un élève en APC et que celui-ci a une activité programmée.

Les parents comprennent la nécessité de distinguer temps scolaires / temps périscolaires et la difficile communication sur l'organisation temporelle de la journée mais demande à ce que cette communication explique aussi clairement que possible ce qu'est une journée type avec les différents découpages possibles accompagnés des responsabilités inhérentes.

Organisation du mercredi :

Les parents souhaitent pouvoir expérimenter la garderie jusqu'à 12h30 le mercredi : comment en faire bénéficier l'école ? L'école en bénéficiera à partir de septembre 2014. Pas de confirmation sur le caractère payant ou non. Responsabilité de la ville. Si personne ne vient chercher l'enfant il sera conduit dans un centre de loisir. Dispositif en place dès la rentrée.

Les parents sont en faveur d'un retour des inscriptions en CP dans les écoles.

M. LEMAU : dans les textes, les inscriptions sont faites en mairie et l'admission à l'école. Jusqu'à l'année dernière, les directeurs faisaient l'inscription par délégation du maire. Cette année, des directeurs ne souhaitaient plus assurer cette délégation. Pour harmoniser à l'échelle de la ville, la mairie a repris en charge ces inscriptions.

4- TRAVAUX REALISES ET ENVISAGES DANS ET AUX ABORDS DE L'ECOLE

Travaux de chauffage.

Sécurité

Question des parents :

Des cas de dégradations sur des vélos ont été signalés dans l'enceinte de l'école. Est-ce lié au portail qui reste ouvert pendant le temps de l'école ?

Ces dégradations ont été signalées au Directeur. Il est difficile de connaître les auteurs de ces dégradations. Etant donné que le gardien ne travaille plus entre 12h et 15h45, le portail restait effectivement ouvert. Depuis les faits signalés, le portail est fermé sur le temps du midi par les animateurs.

Par ailleurs, le directeur a demandé à la mairie d'installer des arceaux sur l'arrière de l'école pour attacher les vélos.

Pas de déplacement d'arceaux prévu mais la construction d'un garage à vélo fermé pour 2015.

Nouvelle gestion de la fermeture du portail

- 12h15 : fermé par les animateurs
- 14h05 : ouvert par les animateurs
- 14h30 : fermé par Edith (aide administrative entre les 2 écoles)
- 15h45 : ouvert par Joël

5- QUESTIONS DIVERSES

Fête de l'école

Organisation de la fête d'école du 27 juin 2014.

Les parents remercient l'implication de tous (animateurs, enfants, enseignants) pour la préparation de la fête d'école.

Les élèves chanteront à partir de 15h45 sur le podium avant le début de la fête.

Remerciements aux parents pour la bibliothèque de l'école. Les parents ont pris les piles de livres à équiper chez eux pour plus de facilité. M. LEMAU est d'accord et informe que les élèves ont tous été sensibilisés sur le fonctionnement de la BCD (prêts, rangement).

Pédibus

Mme MORNE fait le point sur la situation du pédibus

3 lignes depuis le retour des vacances.

40 enfants toutes lignes confondues.

Enfants disciplinés et attentifs.

Pour le moment c'est un succès.

Accueil de rentrée

M. LEMAU et M. PIQUEMAL accueilleront les nouveaux parents de CP le 30 juin à l'école.

« Les parents (et futurs parents de CP) sont très satisfaits de la réunion de préparation de la rentrée en CP et de l'accueil dans la classe le matin »

L'équipe enseignante est très favorable à la reconduction de l'accueil-café de la rentrée. M. Lemau fera une annonce à destination des parents.

Durée du Conseil d'Ecole : 2 h (18h/20h)

Président du Conseil d'Ecole

Secrétaire

M. LEMAU

M. LE GOFF